



Pas de nouvelle des rh après demande de changement d'intitulé

Par **parici**, le **03/11/2014** à **17:31**

Bonjour,

Je suis en CDI et j'ai négocié à mon dernier entretien annuel avec mon responsable (qui date de mars dernier) un changement d'intitulé de poste (pas d'augmentation mais une évolution pour un titre plus large et plus en rapport avec mes activités actuelles).

Mon chef a signé mon entretien annuel avec confirmation de la demande + signé la demande d'évolution à part.

Tout à été envoyé au RH mais elles ne veulent pas répondre à ma demande et bloquent la validation depuis des mois (soit-disant que je dois voir avec mon chef mais lui non plus n'a pas de retours clairs.

Que dois-je faire ?

J'ai besoin de ce changement d'intitulé pour évoluer dans ma carrière et les RH bloquent.

Merci pour votre aide !

Par **P.M.**, le **03/11/2014** à **18:25**

Bonjour,

Vous pourriez déjà officialiser votre démarche par lettre recommandée avec AR et ainsi prendre date...

Par **parici**, le **03/11/2014** à **18:53**

Merci beaucoup pour votre réponse.

J'y avais un peu pensé mais je voulais d'abord savoir s'il y avait des délais de réponse imposés ou d'autres contraintes.

Peut-être le savez-vous ?

Cordialement.

Par **P.M.**, le **03/11/2014** à **18:58**

Tout changement de fonctions devrait faire l'objet sans attendre d'un avenant puisque, apparemment, il devrait y avoir modification de qualification ou d'intitulé de poste...

Par **parici**, le **03/11/2014** à **19:11**

Est-ce que la RH a le droit de ne pas donner suite à la demande de changement demandée par mon responsable ?

Par **P.M.**, le **03/11/2014** à **19:32**

Je pensais vous avoir répondu mais ce n'est pas votre responsable qui peut dicter sa volonté à la RH...

Par **parici**, le **03/11/2014** à **20:00**

D'accord
Merci beaucoup pour votre aide !